

ANALYSE & POSITION DU COLLECTIF DU 4 DECEMBRE 19 juin 2019

Une fois de plus, devant la situation socio-économique et politique catastrophique du pays, le COLLECTIF DU 4 DECEMBRE élève la voix pour demander aux différents protagonistes de comprendre que la population n'en peut plus. Elle souhaite un changement de paradigme afin d'envisager la Construction de l'État Nation d'Haiti.

Les considérations:

- Il est évident que l'Exécutif actuel non seulement n'est pas crédible mais ne gère absolument rien. Les gouvernants tiennent simplement à rester en poste pour continuer à profiter des privilèges de leur fonction au détriment de la collectivité. **Tout l'Exécutif doit partir**
- Les parlementaires de leur côté ont prouvé qu'ils sont pour la plupart des corrompus, des incapables et des vendus. Au lieu de légiférer et contrôler les actions gouvernementales, ils se manifestent beaucoup plus dans la consommation à outrance des maigres ressources du pays et dans la désagrégation de l'administration publique. **Au même titre que l'Exécutif, ces parlementaires doivent partir.**
- L'Opposition est multicéphale et divisée. Elle souffre d'un déficit de crédibilité à l'instar des Pouvoirs EXECUTIF ET LEGISLATIF, vu ses comportements tant passés que présents. Elle n'arrive pas non plus à démontrer sa capacité à offrir une alternative solide pour le bien commun. D'ailleurs certaines de ses franges ne s'inscrivent-elles pas plutôt dans la destruction de notre pays comme seul moyen de coercition en face d'un Exécutif abject?
- Bien des acteurs de la société civile en scène, suscite de la méfiance de par leurs positions partisans affichées sans décence, en toute occasion.
- Nous sommes donc au bord d'un précipice et la guerre civile frappe intensément à nos portes.
- Malgré l'impérative nécessité et l'urgence du changement de gouvernance, le **départ précipité** de l'Exécutif et des parlementaires n'est pas souhaitable à cause de deux risques majeurs qui nous guettent: une occupation étrangère ou une prise du pouvoir par le groupe le plus violent pour le maintien du statu quo et le pillage des faibles ressources restantes. Ce serait fatal pour le pays et nous nous serions engouffrés encore plus dans le marasme, la honte, l'indignité et la misère.

Somme toute, la solution la plus viable et raisonnable pour notre pays et pour le bien de tous y compris ceux qui devront coûte que coûte laisser le pouvoir est la TRANSITION FONDATRICE DE L'ETAT NATION.

Pour ce faire:

1. Le Collectif du 4 Décembre souscrit à un rassemblement des forces vives de la nation (Regroupement de la Société Civile d'Haiti) en vue de trouver un consensus sur le mandat (feuille de route; grandes orientations / actions principales de la politique de gouvernement) à attribuer à l'équipe de la transition
2. Ce regroupement procédera également à la définition de la composition de l'équipe gouvernementale: critères de désignation du choix du premier ministre et des ministres (intégrité - capacité - patriotisme).

Il identifiera aussi les institutions qui auront à désigner des personnalités devant aboutir à la mise en place d'un Conseil consultatif et de surveillance.

3. Après la mise en place dudit conseil consultatif et de surveillance (11 membres souhaitables), ce dernier aura la charge de:
- Sélectionner la personnalité qui deviendra Premier Ministre ;
 - Accompagner ce Premier Ministre dans le choix des autres membres du cabinet ministériel dans le strict respect des critères préétablis à l'alinéa 2 ci-dessus
 - Accompagner le Président de la République dans le processus de nomination du Premier Ministre et des membres de son cabinet
 - Accompagner le parlement dans le processus de ratification du Mandat du gouvernement de transition
 - Recevoir la lettre de démission du président et des parlementaires tout de suite après l'installation du gouvernement.

Un délai de 8 jours francs est accordé au président démissionnaire pour lui permettre de transmettre les dossiers de l'Etat à la nouvelle équipe. A l'expiration de ce délai, le président sortant, en présence du Conseil Consultatif et de Surveillance, passera l'écharpe au Premier Ministre qui remplira les fonctions de Président de la République conformément à la constitution 1987 amendée. Le nouveau président désignera un des ministres de l'équipe de transition pour assumer les fonctions de Premier Ministre.

Cependant sans être naïf ni dupe, cette procédure exigera un dépassement de soi et des sacrifices de la part des acteurs dans un ultime sursaut de patriotisme.

- Le président Jovenel Moïse doit accepter de faire le sacrifice de faciliter la mise en place du gouvernement de Transition et de partir aussitôt.
- Les parlementaires doivent accepter de démissionner après avoir contribué à légitimer le mandat de la transition
- L'Opposition doit se sacrifier en acceptant de rester en dehors du gouvernement de transition quand bien même elle aurait facilité son émergence.
- La couche saine de la société civile de tous les horizons fera aussi des sacrifices en acceptant de participer au gouvernement de transition dans le cadre de ce sauvetage national
- Le peuple en général fera le sacrifice de permettre la reprise des activités quotidiennes tout en restant vigilant sur la conduite des nouveaux acteurs.

TOUS ENSEMBLE PENSONS PAYS!



Jean-Robert Argant
Coordonnateur Général